



Accusé à tort pour "Coups et blessures"

Par **iParadox**, le **23/03/2013** à **21:41**

Bonsoir, alors voilà, je suis encore en 3ème.

Vendredi matin, mon professeur principale + ma surveillante principale ont convoqués 5 personnes de ma classe, moi y compris. On avait aucune idée de la raison, c'est alors qu'ils nous ont dis qu'un camarade de classe à porté plainte contre nous pour . Il aurait quelques bleus au niveau des "tétons" dû à un pince-tétons. Le problème est que 2 amis et moi sommes innocent, on ne l'a même pas touché, on ne sait même pas pourquoi il porte plainte contre nous. J'en ai parlé à mon père, il ne semble pas être stressé. Je ne possède pas de casier judiciaire ou autre. Je risque quoi dans tous ça ? Et comment nous pourrions prouver notre innocence ? J'avais dans l'idée d'aller voir la principale de mon collège lundi pour qu'on puisse s'expliquer avec elle, et savoir pourquoi nous sommes dans le lot. Et pourrais-je moi porter plainte contre lui pour "Fausse accusation" ?

Merci d'avance pour votre réponse.